

NUMÉRO
SPÉCIAL

Déconfinement

La ville se mobilise à vos côtés



#60

LE RILLIARD

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE RILLIEUX-LA-PAPE • MAI 2020



1 RILLIARD = 1 MASQUE

L'abécédaire

du déconfinement du rilliard



RETROUVEZ
LE MAIRE EN VIDÉO
QUI EXPLIQUE
LA DISTRIBUTION
DES MASQUES.



Accueil Marcel André

Réouverture lundi 11 mai,
accueil sur RDV uniquement.
Fermé les samedis matins



Bars/ Cafés

Restent fermés



Bibliothèque de Crépieux

Réouverture mardi 12 mai



Centre chorégraphique national

Reste fermé



Cérémonies d'inhumation

Limitées à 20 personnes



Chômage partiel

Prolongé jusqu'au 1^{er} juin



Ciné-Rillieux

Reste fermé



Collèges

Réouverture progressive
dès lundi 18 mai (lire p.5)



Commerces

Réouverture lundi 11 mai



Crèches et micro-crèches

Réouverture lundi 11 mai,
par groupe de 10 max



Déchèterie

Réouverture dès le 11 mai, à 8 h 30



Déplacements/ Transport

Interdits au-delà de 100 km du
domicile sauf motif impérieux
familial ou professionnel



Écoles maternelles et élémentaires

Réouverture progressive dès jeudi
14 mai (lire p.5)



Épicerill'

Reste fermée



Espace 140

Reste fermé



Espace jeunes

Réouverture le 11 mai par groupe
de 10 max



Événements

Annulés jusqu'à nouvel ordre



Festivals

Interdits jusqu'en septembre



Gymnases

Restent fermés



Hôtel de ville

Reste fermé, accueil sur RDV
uniquement.



Locations de salle

Restent fermées



Lycées

Restent fermés



Mairie annexe de Crépieux

Réouverture mardi 12 mai
Sur RDV l'après-midi pour
délivrance passeports et CNI.



Maison de la famille et de la parentalité

Réouverture lundi 11 mai



Maison de la Justice et du droit

Reste fermée



Maison des projets

Reste fermée



Maisons pour tous

Réouverture dès le 11 mai pour les
activités de moins de 10 personnes.
La MPT des Alagniers reste fermée.



Marchés

Réouverture du marché forain
du dimanche à partir du 24 mai



Mariages

Reportés sauf urgence



Masques

Disponibles à partir du 18 mai (lire p.4)



Médiathèque L'Éphémère

Réouverture à partir du 11 mai
par prêts de livres en ligne



MJC Ô Totem

Reste fermée



Piscine Origami

Reste fermée



Plateforme Insertion Formation

Réouverture le 11 mai
sur RDV uniquement



Points de vente de produits frais

Maintien jusqu'au 24 mai



Programme de réussite éducative

Réouverture le 11 mai sur RDV



Rassemblements

Autorisés dès le 11 mai
jusqu'à 10 personnes max.



Restaurants

Restent fermés



Salles de spectacles

Restent fermées



Salles des fêtes

Restent fermées



Transports en commun

Effectifs dès le 11 mai à 80 %,
mesures barrières obligatoires



Urbanisme

Accueil sur RDV à l'Hôtel de ville



Chères Rilliardes, chers Rilliards,

Après deux mois de confinement, la vie va commencer à reprendre ses droits, prudemment bien sûr **avec le maintien des gestes barrières**. Nous avons tous été profondément éprouvés par cette période sans précédent.

Je tiens d'ailleurs à remercier chaleureusement les policiers municipaux et nationaux, les pompiers, les chauffeurs, les agents de caisses des magasins, les commerçants, les livreurs, les infirmières, les médecins, les agriculteurs, les agents de la ville et de la Métropole... et tous ceux qui, par leur profession, ont assuré notre sécurité et permis de traverser cette crise.

Face à cette situation, la ville s'est mobilisée à chaque instant. Appels aux personnes fragiles, portage de repas, prêt de matériel informatique pour assurer la continuité pédagogique, maintien des services publics essentiels, création d'un fond de relance à l'activité économique... Nous poursuivons notre action avec la distribution gratuite à tous les Rilliards d'un masque réutilisable. Vous retrouverez dans ce journal toutes les informations utiles pour vous en procurer un. Pour être efficace, ce déconfinement doit également être accompagné d'une grande campagne de tests de dépistage. C'est pourquoi,

avec d'autres Maires de la Métropole de Lyon, j'ai demandé à la Préfecture d'Auvergne Rhône-Alpes ainsi qu'à l'Agence Régionale de Santé la mise en place des centres de dépistage municipaux en étroite collaboration avec les établissements de soin. Enfin, tout est mis en œuvre pour que la scolarité de nos enfants, décidée par le Gouvernement, reprenne dans les meilleures conditions possibles.

La société de l'après COVID-19 reste à construire. Je nous souhaite de tirer tous les enseignements de cette crise sanitaire. En tout cas, c'est la voie que Rillieux-la-Pape prendra.

**Prenez soin de vous, bien fidèlement,
Alexandre VINCENTET
Le Maire**

Alexandre Vincendet a été nommé par le Président de la Métropole de Lyon, représentant du comité métropolitain de relance sur l'ensemble des questions économiques métropolitaines.

Ce numéro « Spécial déconfinement » vous est envoyé en version dématérialisée. Nous reviendrons à une version imprimée dès le mois de juin. Toutefois, pour prendre en compte les mesures gouvernementales qui seront annoncées le 2 juin, votre Rilliard arrivera en milieu de mois dans vos boîtes aux lettres. Si vous souhaitez recevoir les informations municipales et la lettre d'information de la Ville de Rillieux-la-Pape, cliquez [ICI](#).

Protection

La ville offre un masque lavable et réutilisable à chaque Rilliard

AFIN DE VOUS PROTÉGER APRÈS LE DÉCONFINEMENT, LA VILLE A COMMANDÉ PRÈS DE 40 000 MASQUES LAVABLES ET RÉUTILISABLES À DES ENTREPRISES SPÉCIALISÉES DANS LA FABRICATION DE TEXTILES TECHNIQUES. CES MASQUES SERONT MIS À DISPOSITION GRATUITEMENT DE CHAQUE HABITANT EN PRIORISANT, DANS UN PREMIER TEMPS, LES PERSONNES LES PLUS ÂGÉES ET LES PLUS VULNÉRABLES.

Compte-tenu de la forte demande et des difficultés d'approvisionnement qui en découlent, la livraison de la commande des masques passée il y a plus d'un mois et demi sera progressive entre le 4 et le 20 mai. La ville s'adapte et procède à la distribution par étapes.

Dès le 11 mai, les 3500 personnes inscrites sur le registre des personnes de plus de 70 ans vulnérables du CCAS seront livrées à leur domicile. Une tournée s'organise avec les agents municipaux et les élus qui prendront toutes les mesures d'hygiène et de sécurité nécessaires. Parallèlement, le personnel municipal en contact avec les enfants et le public sera équipé.

Enfin, dans la semaine du 18 mai, ce sont tous les Rilliards qui auront accès aux masques. Comment ? En se rendant sur l'un des 4 lieux de distribution suivants, **vendredi 22, de 10 à 19 heures et samedi 23 mai, de 8 à 18 heures :**

- Maison des projets, place Maréchal Juin
- Groupe scolaire de Vancia, 4811, route de Strasbourg
- Hôtel de ville, 165, rue Ampère
- Salle des fêtes, place Canellas.

Lors du retrait, vous devrez vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, et d'une attestation sur l'honneur (distribuée dans votre boîte aux lettres et téléchargeable sur le site de la ville).



EN DEHORS DES DEUX JOURS DE DISTRIBUTION, POUR RÉCUPÉRER VOTRE MASQUE, DÈS LE 11 MAI, PRENEZ RDV EN LIGNE SUR demarches.rillieuxlapape.fr



1 RILLIARD = 1 MASQUE

UN MASQUE TECHNIQUE VALIDÉ PAR LES STRUCTURES OFFICIELLES



Le masque barrière tricouche offert par la ville répond à la norme AFNOR S76-001 rentrant dans la catégorie UNS définie par l'État. En tissu lavable et réutilisable, il permet une double protection contre les projections lors d'une toux, d'un

éternuement ou de postillons. Il est lavable en machine à 60°C cycle court de 30 minutes, dans un filet à linge, à part de tout autre linge, avec un détergent classique, avant le premier usage et après chaque utilisation. Laisser sécher à l'air. Entre deux lavages, il peut être porté entre quatre et huit heures selon le poste occupé.

Éducation

Déconfinement progressif des élèves dès le 14 mai

JEUDI 14 MAI, LES ENFANTS DE MATERNELLE AINSI QUE DES CLASSES DE CP ET CM2 SERONT LES PREMIERS À RETROUVER LE CHEMIN DE L'ÉCOLE, JUSTE APRÈS LEURS PROFESSEURS QUI FERONT LEUR RENTRÉE LES 11 ET 12 MAI. LES COLLÉGIENS SUIVRONT DÈS LUNDI 18 MAI. ENFIN, À PARTIR DU 25 MAI, TOUS LES ÉLÈVES DES ÉCOLES MATERNELLES, ÉLÉMENTAIRES ET COLLÈGES SONT INVITÉS À RETOURNER EN CLASSE, SUR LA BASE DU VOLONTARIAT DES PARENTS. QUANT AUX LYCÉES ET UNIVERSITÉS, ILS RESTERONT FERMÉS POUR LE MOMENT. COMMENT LA VILLE ADAPTE-T-ELLE LE CADRE GÉNÉRAL FIXÉ PAR LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DANS SES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ? LES 7 ÉLÉMENTS CLÉS DU PLAN SANITAIRE.

1/ 15 ÉLÈVES MAXIMUM PAR CLASSE

Les classes rouvriront dans des conditions sanitaires strictes : pas plus de 15 élèves par classe.

2/ DISTANCIATION PHYSIQUE D'AU MOINS UN MÈTRE

Elle doit être respectée dans toute l'école (arrivée et sortie, récréation, couloirs, préau, cantine, toilettes, salle de classe...). Les parents et accompagnants, quant à eux, ne pourront pas entrer dans les établissements.

3/ PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR LES COLLÉGIENS, LE PERSONNEL DE LA PETITE ENFANCE, LES ENSEIGNANTS ET ENCADRANTS

Le gouvernement ne rend pas le port du masque obligatoire à l'école élémentaire et le déconseille en maternelle. Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants.

4/ DÉSINFECTION DES LOCAUX

Les salles utilisées feront l'objet d'un nettoyage avant la rentrée des classes et seront désinfectées chaque jour.

5/ AÉRATION RÉGULIÈRE DES LOCAUX

Les salles de classe et autres locaux seront aérés régulièrement, pendant au moins 10 minutes : le matin avant l'arrivée des élèves, à chaque récréation, pendant le déjeuner et le soir lors du nettoyage des locaux.



6/ ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES RÉDUITES ET ENCADRÉES

Les jeux de ballon et de contact seront interdits. Lors des activités sportives, le matériel ne devra pas être manipulé par les élèves et les parcours individuels seront privilégiés, comme l'endurance par exemple. Pour les activités culturelles, les enseignants devront utiliser du matériel individuel jetable. Lorsqu'un livre sera consulté, il devra ensuite être mis au repos pendant cinq jours.

7/ DÉJEUNER À BONNE DISTANCE

À la cantine, les élèves seront assis en quinconce : 1 chaise sur 2 sera retirée sur un même côté de la table afin de respecter la distanciation physique.



SERVICE ENFANCE ET ÉDUCATION, TÉL. 04 37 85 00 00
ESPACE FAMILLE

VOUS AVEZ DÉCIDÉ D'OPTER POUR L'INSTRUCTION À LA MAISON ?



Les parents peuvent préférer ne pas mettre leur enfant à l'école mais devront en contrepartie garantir l'instruction à la maison. Pour cela, l'Éducation nationale assurera le suivi à distance des élèves, comme cela était le cas pendant la période de confinement. Les devoirs devront être récupérés à l'école.

+ D'INFOS [ICI](#)

Vos déplacements

à partir du 11 mai

A PARTIR DU 11 MAI, VOUS SEREZ SANS DOUTE PLUS NOMBREUX À UTILISER LES TRANSPORTS EN COMMUN OU VOTRE VÉHICULE. ET SI VOUS PENSIEZ AU VÉLO ?

ITINÉRAIRE VÉLO ROUTE DE GENÈVE



6

La période de confinement a permis de constater que la qualité de l'air s'est considérablement améliorée et notre qualité de vie sans trafic urbain ni pollution rendait l'espace public plus agréable à vivre.

La période de déconfinement va impliquer des mesures particulières et très contraignantes tant pour les usagers que pour les TCL qui devront s'adapter aux mesures qu'imposent la distanciation physique (port du masque, gel hydroalcoolique, désinfection, gestion de la fréquence des bus, trams, métros, ...).

Pour ceux qui préféreront utiliser leur véhicule, la période de déconfinement sera alors source de trafic, de pollution.

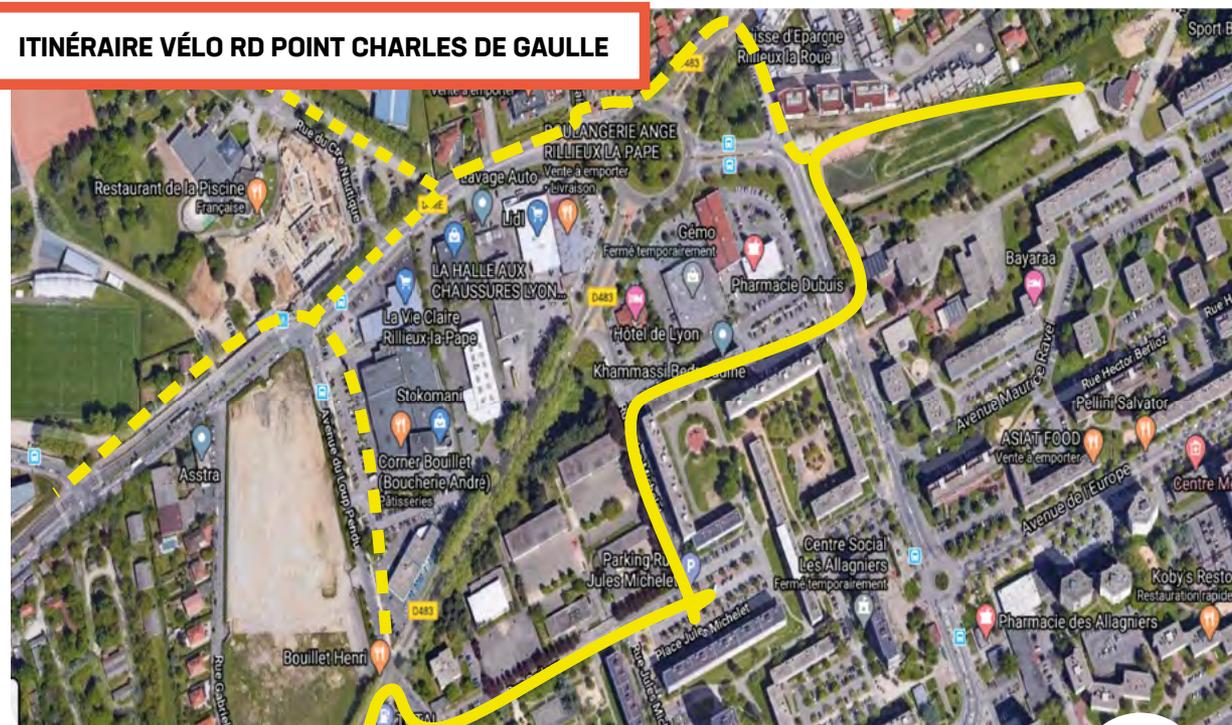
Pour éviter ses désagréments, la ville de Rillieux-la-Pape s'adapte pour développer de nouveaux modes de circulation douce. Le Parc linéaire urbain en est un bon exemple. C'est pourquoi la ville est intervenue auprès de la Métropole de Lyon pour favoriser les déplacements en vélo d'autant que la ville est désormais équipée de deux stations Vélov'. Trois parcours ont été proposés et des aménagements sont en cours pour favoriser l'usage du vélo (voir les itinéraires ci-contre). La Municipalité est proactive dans ce domaine et accordera une aide supérieure à 100 euros pour l'achat d'un vélo électrique ou d'un kit d'électrification (sur justificatif, ticket de caisse, facture ...). Plus de détails vous seront communiqués dans le prochain magazine.



ITINÉRAIRE VÉLO VANCIA



ITINÉRAIRE VÉLO RD POINT CHARLES DE GAULLE



LA NAVETTE MUNICIPALE C 140



À la demande de la ville, le prestataire assurant ce service étudie plusieurs pistes d'amélioration : augmentation de la fréquence, création d'une desserte de Vancia à Rillieux-Village, motorisation électrique à la place du diesel.

Fonds de soutien

aux commerçants

AFIN D'AIDER LES COMMERCE DE PROXIMITÉ ET LES TRÈS PETITES ENTREPRISES À REPRENDRE LEUR ACTIVITÉ À L'ISSUE DE LA PÉRIODE DE CONFINEMENT, LA VILLE VA VERSER À L'UNION COMMERCIALE DES ARTISANS ET COMMERÇANTS DE RILLIEUX UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE 120 000 EUROS. POUR LA REDISTRIBUER, ELLE A MIS EN PLACE UN SYSTÈME AGILE ET RÉACTIF QUI PERMETTRA LE VERSEMENT DES AIDES SOUS 15 JOURS APRÈS INSTRUCTION DU DOSSIER.



8

→ QUI EST CONCERNÉ ?

Les TPE, indépendants, micro-entrepreneurs et professions libérales qui ont 10 salariés au plus, qui font moins d'1 million d'euros de chiffre d'affaires et un bénéfice annuel imposable inférieur à 60 000 euros.

Les bénéficiaires doivent avoir subi une interdiction d'accueil du public selon l'article 8 du décret du 23 mars 2020 ou qui connaissent une perte de chiffre d'affaires d'au moins 50 % au mois de mars 2020 par rapport au mois de mars 2019. Les entreprises doivent nécessairement être domiciliées fiscalement et socialement sur la commune de Rillieux-la-Pape.

→ QUEL EST LE MONTANT DE L'AIDE ACCORDÉE ?

Le montant de l'aide est compris entre 800 et 1200 euros par commerce et ne peut être réitérée. Elle peut être modulée en fonction des besoins exprimés. À ce jour, une trentaine d'acteurs économiques a d'ores et déjà sollicité l'Ucar pour bénéficier de cette aide.

→ QUELLES SONT LES MODALITÉS D'ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION ?

L'Ucar et le service Attractivité centralisent toutes les demandes des artisans et commerçants. Une commission se réunit sous 8 jours pour instruire les dossiers. Elle est composée de membres du conseil

d'administration de l'association, de l'adjoint au maire pour le développement économique et commercial et du responsable du service Attractivité du Territoire de la Ville de Rillieux-la-Pape. Une première commission s'est réunie le 6 mai pour traiter les premiers dossiers. Le montant de l'aide décidé par cette commission sera versé dans les 15 jours suivants la notification de son obtention aux bénéficiaires.



UNION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE RILLIEUX-LA-PAPE
TÉL. 06 71 64 51 61
association.ucar.rillieux@gmail.com
soutien.economie.covid19@rillieuxlapape.fr



BUREAU DE L'UCAR UN NOUVEAU PRÉSIDENT PAR INTÉRIM

Le contexte sanitaire et la nécessité de réactivité de l'association a précipité la désignation d'un nouveau président par intérim pour l'Ucar. Il s'agit de Riad Teffaha, gestionnaire de l'auto-école Le Monde, avenue de l'Europe.

ARCHIVES MUNICIPALES

Racontez-nous votre confinement

Parce que ce que nous vivons est historique. Parce qu'il est important d'en garder une trace dans la mémoire collective, dans les archives municipales. Pendant ou après le confinement, enrichissez la mémoire de la ville !

Déposez un ou plusieurs témoignages sur vos ressentis, parlez-nous de vos activités ou encore partagez vos vidéos et photographies sur cette période. Rendez-vous sur votre plateforme demarches.rillieuxlapape.fr, rubrique «Proximité».

LA MÉDIATHÈQUE N'A PAS DIT SON DERNIER MOT !

Vous pourrez de nouveau profiter des documents de la Médiathèque à partir du lundi 11 mai et jusqu'au 15 juillet avec un nouveau service « Prêt à emporter ».

Si vous ne pouvez pas vous déplacer en raison de la situation sanitaire actuelle et si vous habitez Rillieux-la-Pape, vous pouvez bénéficier d'un service « Prêt à livrer ». La bibliothèque de Crépieux fait également sa rentrée dès mardi 12 mai, à 14 heures, selon des modalités bien précises.



À PARTIR DU 11 MAI SUR :
<https://mediatheque.rillieuxlapape.fr>



Emploi jeunes

Le Forum jobs d'été bientôt en ligne !

→ Malgré l'annulation du forum, le service Initiatives Jeunes propose une alternative aux jeunes ... en ligne ! À compter de mi-mai, retrouvez [ici](#) toutes les annonces d'emploi classées par thématiques : animation/ tourisme, commerce/ grande distribution, service à la personne, agriculture, administratif/ accueil, restauration, logistique, autres secteurs. Les rubriques « Boîtes à outils » et « Bons plans » complètent ce forum virtuel pour vous donner toutes les chances de trouver votre job d'été. Si vous avez besoin d'être accompagné dans la rédaction de votre lettre de motivation et dans la présentation de votre CV, écrivez à espacejeunes@rillieuxlapape.fr



Garde d'enfant

Pré-inscrivez votre enfant en crèche pour la rentrée de septembre

→ Vous recherchez pour votre enfant un mode de garde régulier en accueil collectif ? La ville dispose de 6 établissements et de 194 places pour vos tout-petits de 10 semaines à 5 ans. Si votre besoin de garde démarre en septembre ou octobre 2020, ne tardez pas à pré-inscrire votre enfant en ligne [ici](#). La commission qui étudiera votre demande se réunit le 28 mai. Pour ce qui concerne les besoins de garde occasionnels (1/2 journée(s) d'une semaine sur l'autre), attendez la réouverture des crèches le 11 mai pour contactez directement la structure qui vous intéresse et être inscrit sur la liste d'attente.



CRÈCHES MUNICIPALES

- LES ACACIAS, 1, PLACE BOILEAU, TÉL. 04 78 88 89 05
- SAPERLIVELETTE, 30, AVENUE GÉNÉRAL LECLERC, TÉL. 04 78 55 58 80

CRÈCHES ASSOCIATIVES

- FRIMOUSSE, SQUARE DOISNEAU, TÉL. 04 78 97 15 93
- ROUE'DODOU, 2, RUE DE LA SAÔNE, TÉL. 04 78 88 95 58
- LA RONDE, 85, AVENUE DE L'EUROPE, TÉL. 04 78 97 22 54
- LES CALINOUS, 18, AVENUE GÉNÉRAL LECLERC, TÉL. 04 78 88 53 57